



LE MOT D'UN ÉLU

Nouveautés à la rentrée scolaire 2015

Comme l'annonçait déjà un précédent numéro de Milon Info, la rentrée scolaire 2015 verra de nouvelles innovations mises en place par la municipalité.

Rappelons tout d'abord que les activités en place en 2014-2015 sont maintenues. Cela concernait :

- Les NAP (nouvelles activités périscolaires) **reconduites pour un an aux mêmes heures par les instances académiques.**
- Les points repas pour les enfants de la maternelle et ceux de l'élémentaire. Ceux-ci ont d'ailleurs vu leur fréquentation en constante augmentation.
- L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) du mercredi après-midi.
- L'ensemble des différentes périodes ALSH des congés scolaires avec "point repas".

Quelles sont les nouveautés ?

L'organisation : seule l'animation des NAP était confiée à la fédération des Francas. La commune reprend en totalité l'organisation et la responsabilité des activités. Marie Laviale, en poste depuis un an, en reste la directrice.

L'accueil périscolaire : demandé depuis de nombreuses années par les parents, il sera effectif de 7h le matin jusqu'à l'entrée en classe (8h45), et l'après-midi de 16h30 jusqu'à 19h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi après-midi l'ALSH prendra le relais et s'étendra de 13h30 à 19h.

Cet accueil ne fonctionnera que pendant les périodes scolaires.

Les tarifs : la commune met en place, pour l'ensemble des activités, la règle du quotient familial (QF) permettant l'application d'un tarif dégressif en fonction des revenus des familles. Six tranches de revenus ont ainsi été définies pour les familles de la Ferté Milon.

Rappelons que le QF représente le 1/12 de l'ensemble des revenus du foyer fiscal. Une attestation de revenus (copie de la déclaration d'impôt ou de la déclaration à la CAF) est obligatoire. Sa non-présentation entraînera l'application du taux maximum. Les tarifs 2014-2015 ont servi de base à la grille tarifaire 2015-2016.

Depuis le 10 juin, le dossier d'inscription, commun à l'ensemble des activités, est disponible en mairie. Il contient tous les renseignements pratiques aux différentes activités. Afin de préparer dans les meilleures conditions la mise en place de ces activités et le recrutement du personnel encadrant, la clôture des inscriptions est fixée au **mercredi 8 juillet**. Le secrétariat de mairie est seul à pouvoir enregistrer toute modification de la fréquentation des enfants.

Toutes ces activités sont soumises à des habilitations imposant des règles quant à l'occupation des locaux et l'encadrement des enfants (habilitation PMI et DDCS). Malheureusement les locaux disponibles ne sont pas extensibles et le nombre de places reste limité. Si besoin, des listes d'attente seront mises en place. Sachez qu'année après année, nous essayerons d'améliorer le service proposé aux familles tout en contrôlant les coûts engagés par la commune.

Gabriel Saur
Commission enfance et jeunesse

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances.



Gendarmerie

Opération tranquillité vacances

Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence. La gendarmerie nationale vous propose de partir en toute tranquillité. En effet, comme chaque année, les forces de l'ordre organisent l'Opération Tranquillité Vacances. Donc si vous partez en vacances au mois de juillet ou au mois d'août, n'hésitez pas à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de La Ferté-Milon. Les gendarmes effectueront des passages réguliers à votre domicile en votre absence.

Le CCAS a organisé une journée à Chantilly



Les 55 personnes présentes ont pu visiter les jardins en petit train puis ont découvert les appartements princiers ainsi que le musée. Ambiance chaleureuse suivie d'un repas et d'une démonstration d'élaboration de crème chantilly. Le spectacle équestre a ébloui toute l'assemblée. Nouveau rendez-vous le 11 septembre pour un repas et un après-midi cabaret au Port aux perches.

Un courrier sera adressé pour l'inscription des bénéficiaires.

Mercredi 1^{er} juillet



City-park

Suite du projet, rendez-vous avec les jeunes Milonais à la mairie à 15h.

Animations Spectacles Expositions

Vendredi 10 juillet



Le Festival en Omois à La Ferté-Milon sur l'esplanade du château Louis d'Orléans.
Restauration possible sur place.



23h30 Feu d'artifice

Dimanche 12 juillet



Marché campagnard

Lundi 13 juillet



Cérémonie au monument aux morts sur le mail avec une dépose de gerbe à 21h30.

Puis à 22h30 lâcher d'une centaine de lanternes célestes.



18, 19 et 20 juillet

Fête patronale : cette année, les trois jours de fête foraine ont lieu sur l'île Lamiche, pour un accès plus central et plus agréable pour le déroulement de la fête. Tous les manèges vous attendent samedi, dimanche et lundi à partir de 14h30. Des billets gratuits pour les manèges seront envoyés aux enfants de 3 à 12 ans.

À voir sur l'île Lamiche

La LIBERTÉ a son arbre

Pendant les dernières vacances de printemps, les enfants inscrits au centre de loisirs ont planté un arbre qui symbolise la liberté.

Chacun à sa manière et avec ses mots s'est exprimé pour expliquer ce que représente la liberté...

Petits mots d'enfants pour une grande cause : la liberté c'est être dehors, c'est dire ce que l'on veut... Les plus grands ont parlé de liberté d'expression, de religion.

Toutes leurs phrases ont été écrites sur des petits papiers et accrochées au tronc de l'arbre. À son pied, une farandole de petits bonhommes et le mot liberté fabriqués et peints par les enfants.

Une belle initiative rendue possible grâce au soutien de la municipalité et l'aide des agents communaux.

Lors de vos promenades le long du canal, quand vous passerez à côté du chêne rouge, ayez une pensée pour la liberté.



SPORTS

HANDBALL

Cette année handballistique s'achève pleine de beaux souvenirs et d'exploits sportifs pour les petits et les plus grands.

Fier de ses 85 membres, le HBM a fini l'année en short et baskets avec la fête du club le 21 juin toute la journée. Joie, bonne humeur et partage étaient toujours au rendez-vous.

Notre club souhaite faire partager avec le plus grand nombre cette ambiance sportive; aussi, nous vous invitons, quelque soit votre âge, à venir nous rejoindre.

N'hésitez pas! Un essai n'est pas un engagement!

Faites du sport, fêtez le sport!

Le HBM vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances sous le soleil de milonais.

Bien sportivement,

Alexandra Létoffé Fabbroni pour le HBM.

L'UNION BOULISTE

Début des jeux à 14h15. Participation 5€ par personne, restauration possible sur place.

Samedi 4 juillet : triplettes mêlées, inter-sociétaires. Lots à tous, challenge "Le Milonais".

Samedi 11 juillet : doublettes formées, ouvert à tous. Redistribution des mises.

Mardi 14 juillet : doublettes formées, un sociétaire ou un Milonais par équipe. Redistribution des mises.

Dimanche 26 juillet : doublettes mêlées. Inter-sociétaires plus de 50 ans. Lots à tous, challenge "Albert Cerveaux".

Samedi 8 août : Triplettes formées, inter-sociétaires. Redistribution des mises + 100 € !

FOOTBALL AS MILONAISE

La saison se termine par de belles performances sportives :

- Notre équipe séniors A termine championne et monte en 1^{re} division. Un beau parcours en coupe avec un quart de finale du challenge Prévost et 16^e de finale de la coupe de l'Aisne.
- Notre équipe séniors B termine 3^e de son championnat.
- Notre équipe vétérans se place 10^e sur 20.

Toutes nos équipes de jeunes des U6 aux U18 terminent dans le haut du tableau sur chaque compétition.

Saluons le bon encadrement de toutes les équipes. Dirigeants et certains parents accompagnent tous les joueurs sur tous les terrains de la région. Merci également aux dirigeants qui entretiennent le terrain avec l'aide de la mairie.

Pour la saison 2015-2016, nous organisons notre journée du club le **samedi 4 juillet** sur le stade. Nous accueillerons toute personne voulant s'investir au club comme dirigeant ainsi que les nouvelles inscriptions dans nos catégories jeunes.

Reprise des entraînements seniors le **vendredi 31 juillet** au stade. L'assemblée générale a confirmé la bonne tenue du club et le renouvellement des membres du bureau.

Pour toutes informations prendre contact auprès de M^{me} Lemoine Catherine secrétaire au 06 34 36 40 31.

Philippe Gallochat, président

MILONAIS

LA GAULE MILONAISE

LA GAULE MILONAISE AAPPMA 100% Réciproitaire

Les cartes de pêches 2015 sont en vente chez notre distributeur : Office de tourisme, 31 rue de la Chaussée La Ferté-Milon.

Carte majeure à 67 €

Carte mineure à 16 €

Carte découverte à 6 € (-12ans)

Carte découverte femme 32 €

Ces cartes vous donnent le droit de pêcher à 1 seule ligne tenue à la main dans toutes l'AAPPMA réciproitaires dans 91 départements.

Carte interdépartementale à 95€ toute pêche à 4 lignes dans 91 départements.

Important : la réciprocité interdépartementale n'est pas obligatoire et ne s'adresse qu'aux pêcheurs désirant pêcher dans plusieurs départements. La réciprocité interdépartementale payante ne s'adresse qu'aux cartes "personne majeure", elle est offerte pour les cartes "découverte", "personne mineure" et "découverte Femme".

Permis étang : étang de Fontenil route de Montigny-l'allier à Mareuil-sur-Ourcq 1ha500 (tanches-brèmes-carassins-gardons-carpes-brochets-perches).

Tarifs inchangés : 45 € à l'année, 10 € journée, 100 € carpe nuit.

Tous les membres de La Gaule Milonaise vous souhaitent de bonnes vacances et de belles bourriches

TENNIS

Résultats du championnat départemental de l'Aisne été 2015 :

Équipe Filles 17-18 ans 1^{re}. Division Poule B, 2^e.

Équipe Garçons 13-14 ans TC1 1^{re}. Division Poule E, 3^e.

Équipe Garçons 13-14 ans TC2 1^{re}. Division Poule C, 5^e.

Équipe Senior Femmes Pré-régional Poule B, 2^e.

Équipe Senior Hommes 1^{re}. Division Poule D, 5^e.

Équipe Senior Hommes 2^e. Division Poule D, 4^e.

Le club souhaite remercier particulièrement les joueuses qui cette année ont fait de meilleurs résultats que les garçons et les hommes, ainsi que les parents qui se sont mis à disposition pour l'encadrement des enfants engagés dans ce championnat et sans oublier les services de la Mairie pour la mise à disposition d'une salle lors des journées pluvieuses et leur action pour maintenir les courts extérieurs propres.

Encore merci à toutes et à tous !

Nous rappelons que le club reste ouvert tout l'été et que les dates pour les inscriptions vous seront annoncées à la rentrée.

À savoir que nous relancerons l'école de tennis, les championnats par équipes ainsi que des activités en partenariat avec la Ligue de Picardie et la région de l'Aisne.

À très bientôt sur les courts et surtout profitez bien de ces vacances prochaines.

*Sportivement
Christophe MARTIN, président*

Les délibérations du Conseil Municipal

du 20 avril 2015

- Maintien des taux d'imposition à l'identique par rapport à l'année 2014.
- Attribution des subventions aux associations milonaises.
- Proposition d'une convention d'occupation pour l'utilisation de la salle polyvalente par l'association Circus Virus.
- Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergie électrique afin de maîtriser au mieux l'aspect budgétaire du marché de l'énergie.
- Attribution d'une aide de 30 € par enfant partant en classe de découverte, qu'il soit scolarisé ou non à La Ferté-Milon.
- Adoption du quotient familial afin de moduler les tarifs appliqués à l'accueil périscolaire, aux NAP, à l'étude, et à l'accueil de loisirs, pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ces activités.
- Achat d'une structure de jeu pour l'école maternelle, s'élevant à 7 463 € TTC.

Prochain conseil municipal : Lundi 6 juillet 2015

Vous pouvez retrouver les délibérations du conseil municipal sur le site internet : www.lafertemilon.fr, rubrique : vie municipale puis comptes-rendus délibérations.

TIR À L'ARC

Notre compagnie compte aujourd'hui 22 archers.

Nos activités vont bon train avec, ces dernières semaines, deux passages de flèches et plumes, notre participation au bouquet provincial de Provins le 31 mai dernier, où nous étions aux côtés de 290 compagnies d'arc de toute la France, le tir de classement de la Ronde du Sud de l'Aisne le 7 juin à Montigny-l'Allier, et notre participation à la fête médiévale de la ville.

Les entraînements ont lieu jusqu'au mois de septembre au jeu d'arc les dimanches de 10h à 12h, fermeture du jeu d'arc du 3 au 16 août.

Ordures ménagères Mardis 7-14-21-28 juillet
Vendredis 3-10-17-24-31 juillet

Mardis 4-11-18-25 août
Vendredis 7-14-21-28 août

Papiers/emballages Vendredis 3-10-17-24-31 juillet

Vendredis 7-14-21-28 août

Verre Lundi 13 juillet

Lundi 10 août

Benne de collecte des déchets verts

aux ateliers municipaux, rue Saint-Waast, le lundi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h.

Un ramassage est organisé pour les personnes remplissant les trois conditions suivantes : mobilité réduite, vivant seule et sans véhicule.



Déchèterie

Horaires d'été

La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

Le plan canicule est activé à La Ferté-Milon

Les personnes âgées de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap, se sentant isolées et fragiles, et vivant à leur domicile, peuvent se faire connaître auprès de la mairie en s'inscrivant dans le registre nominatif prévu à cet effet. L'efficacité du plan canicule repose en grande partie sur l'existence d'un réseau local de solidarité. Parents, amis, voisins mais également associations, services de soins et d'aide à domicile sont déjà très actifs. Restons vigilants.



Petits rappels pour bien vivre ensemble...

- Il est strictement interdit de jeter des résidus de quelque nature que ce soit sur la voie publique. En conséquence, **les déjections canines doivent être ramassées sans délai** par le propriétaire du chien. (art. 99.2 du Règlement Sanitaire Départemental).
- **Limitation du bruit** (par arrêté préfectoral du 10 avril 2000) et horaires d'utilisation des tondeuses, des tronçonneuses et autres engins bruyants. Les jours ouvrables : 8h30 à 12h - 14h30 à 19h30. Samedis : 9h à 12h - 15h à 19h. Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Cinéma

Vous trouverez le programme complet sur le site allocine.fr et sur les dépliants distribués dans vos boîtes aux lettres.

Numéros pratiques

Urgences Médicales : 15 Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 Centre Antipoison : 0800.59.59.59

Mairie Tél. 03.23.96.70.45 horaires d'ouverture

du lundi au jeudi : 8h30 - 12h15 et de 13h30 - 17h15

vendredi : 8h30 - 12h15

samedi : 9h - 12h

La mairie et les services techniques seront fermés le lundi 20 juillet 2015 en raison de la fête patronale. La mairie sera également fermée les samedis du 11 juillet au 22 août inclus.

En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30.75.44.56.

Fermeture du bureau de poste du 17 au 22 août 2015

Stationnement : le stationnement et la circulation seront interdits sur les parkings de l'île Lamiche (EXCEPTÉ le parking en face de la roue) du mercredi 15 juillet 8h au mardi 21 juillet minuit selon arrêté municipal pour cause de fête foraine.

ON RECHERCHE

Le CCAS recherche 2 chauffeurs bénévoles pour assurer la navette resto du cœur et Croix rouge à partir de septembre. Merci de contacter la mairie.



Structure	Jours et heures	Lieux
Halte garderie "Roule bout'chou"	JUILLET mardi et jeudi de 8h45 à 16h45 AOÛT Fermeture annuelle du 1 ^{er} au 31 août.	Groupe Saint-Michel, 1, rue Saint-Lazare 06.73.40.74.85 rouleboutchou@orange.fr
Vestiaire - CCAS (ouvert à tous)	le jeudi 27 août 2015 de 13h30 à 16h	1, rue Saint-Lazare
C.P.A.M (Sécurité Sociale)	Jeudi de 9h à 12h	CCAS Neuilly-Saint-Front
	Du lundi au vendredi, de 7h45 à 12h	Villers-Cotterêts
Assistante sociale	Fermé en juillet Téléphoner au 03.23.83.85.06	1, rue St-Lazare La Ferté-Milon
Secours catholique	lundi 20 juillet et mardi 4 août 2015 de 14 à 15h	7, rue de la Cité
CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)	Sur rendez-vous au 0800.225.922	En mairie
Mission locale	Lundi 6 juillet 2015 de 14h30 à 16h30	Reçoit les personnes ayant de 16 à 26 ans en mairie
Conciliateur de justice	Permanence téléphonique au 06.31.29.80.54	
Permanence urbanisme	Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45	En mairie